

COMMUNE DE CHAMPAGNE

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 février 2025 à 19h00

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 février 2025 sous la présidence de Monsieur Philippe Delaplacette, Maire

Secrétaire de séance : Virginie Coste

Absent excusé : Norbert Moulin

Après approbation du compte-rendu de la séance précédente, l'ordre du jour est abordé.

1 – Signature de la promesse de bail emphytéotique à intervenir avec la société Solarhona pour le développement d'une centrale photovoltaïque

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient d'ajourner cette délibération, la commune n'étant pas encore propriétaire du foncier et la promesse de bail n'a pas été validée par Me Cognat, avocat de la commune.

2 – Demande de subvention FEADER (fonds européens) dans le cadre de l'aménagement du parc du square du Sonneur

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient également d'ajourner cette délibération par manque d'information sur la fiche action sur laquelle le dossier doit être déposée. Les services de la Région travaillent actuellement sur notre dossier afin de l'orienter au mieux.

3 – Droit de préemption

Vente d'une maison appartenant à Monsieur Etienne Cheynet au profit de Monsieur Thomas Perrot et de Madame Fanny Brialon, située 84 Chemin de l'Abreuvoir, pour un montant de 140 000 €.

Vente d'un garage appartenant aux consorts Sonnier au profit de Madame Daphné Jourdain, située 44 place de la croix, pour un montant de 36 000 €.

Le conseil ne souhaite pas préempter.

4 – Informations diverses

*

La séance est levée à 19h45